

# Modifications aux municipalités du Québec

Mai 2023

Le présent bulletin mensuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec contenues dans le système du code géographique. Ce système rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin du mois de mai 2023 comporte trois modifications aux municipalités ainsi que deux modifications aux centres de services scolaires francophones.

## Mise à jour de la superficie des territoires dans le Répertoire des divisions territoriales

Les superficies terrestres et totales des municipalités ainsi que les superficies terrestres des autres divisions territoriales ont été actualisées à partir de la dernière version de la Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ) produite par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

## Statuts municipaux

C	Cité <sup>1</sup>	VK	Municipalité de village naskapi
V	Ville	VN	Municipalité de village nordique
CT	Municipalité de canton	R	Réserve indienne
CU	Municipalité de cantons unis	EI	Établissement amérindien
GR	Gouvernement régional	TC	Terres réservées aux Cris
P	Municipalité de paroisse	TK	Terres réservées aux Naskapis
M	Municipalité	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VL	Municipalité de village	NO	Territoire non organisé
VC	Municipalité de village cri	G	Territoire non organisé géographique (non officiel)

## Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

## Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

## Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de mai 2023 : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'Institut).

Réseau routier – janvier 2022 : Adresses Québec.

Limites de lots : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, cadastre du Québec, 1<sup>er</sup> février 2023.

Hydrographie : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ).

Projection cartographique : Albers conique équivalente pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

1. Statut municipal historique (n'est plus utilisé pour le découpage actuel du territoire).

## Modifications aux municipalités

Tableau 1

### Modifications aux municipalités du Québec, mai 2023

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Eeyou Istchee Baie-James, M (99060)	2014-01-01 <sup>1</sup>	2	Eeyou Istchee Baie-James, GR (99060)	GOQ, partie 2, n° 39 de 2013, p. 4133
Repentigny, V (60013)	2023-05-06	8 <sup>2</sup>	L'Assomption, V (60028)	GOQ, partie 1, n° 18 de 2023, p. 322
L'Assomption, V (60028)	2023-05-06	8 <sup>2</sup>	Repentigny, V (60013)	GOQ, partie 1, n° 18 de 2023, p. 327

1. Cette modification aurait dû paraître dans le bulletin de janvier 2014. Le nouveau statut « Gouvernement régional » a été attribué à cette entité administrative en vue de mieux distinguer ses compétences particulières. Cette modification est rétroactive à la date d'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James*, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
2. Le territoire touché par l'annexion partielle, faisant partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié en annexe.

## Modifications aux divisions territoriales

### Centres de services scolaires francophones (CSF) et centre de services scolaires à statuts particuliers

Modification de la désignation des divisions territoriales du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES). Les *commissions scolaires francophones* ainsi que les *commissions scolaires à statuts particuliers* deviennent respectivement des *centres de services scolaires francophones* (CSF) et des *centres de services scolaires à statuts particuliers*.

#### ► Modification du toponyme du CSS de Pierre-Neveu

Le toponyme du centre de services scolaire francophone de **Pierre-Neveu** (854) est remplacé par celui des **Hautes-Laurentides**. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 13 février 2021 conformément au décret 97-2021 paru dans le numéro 5A de la *Gazette officielle du Québec* (partie 2, page 497A).

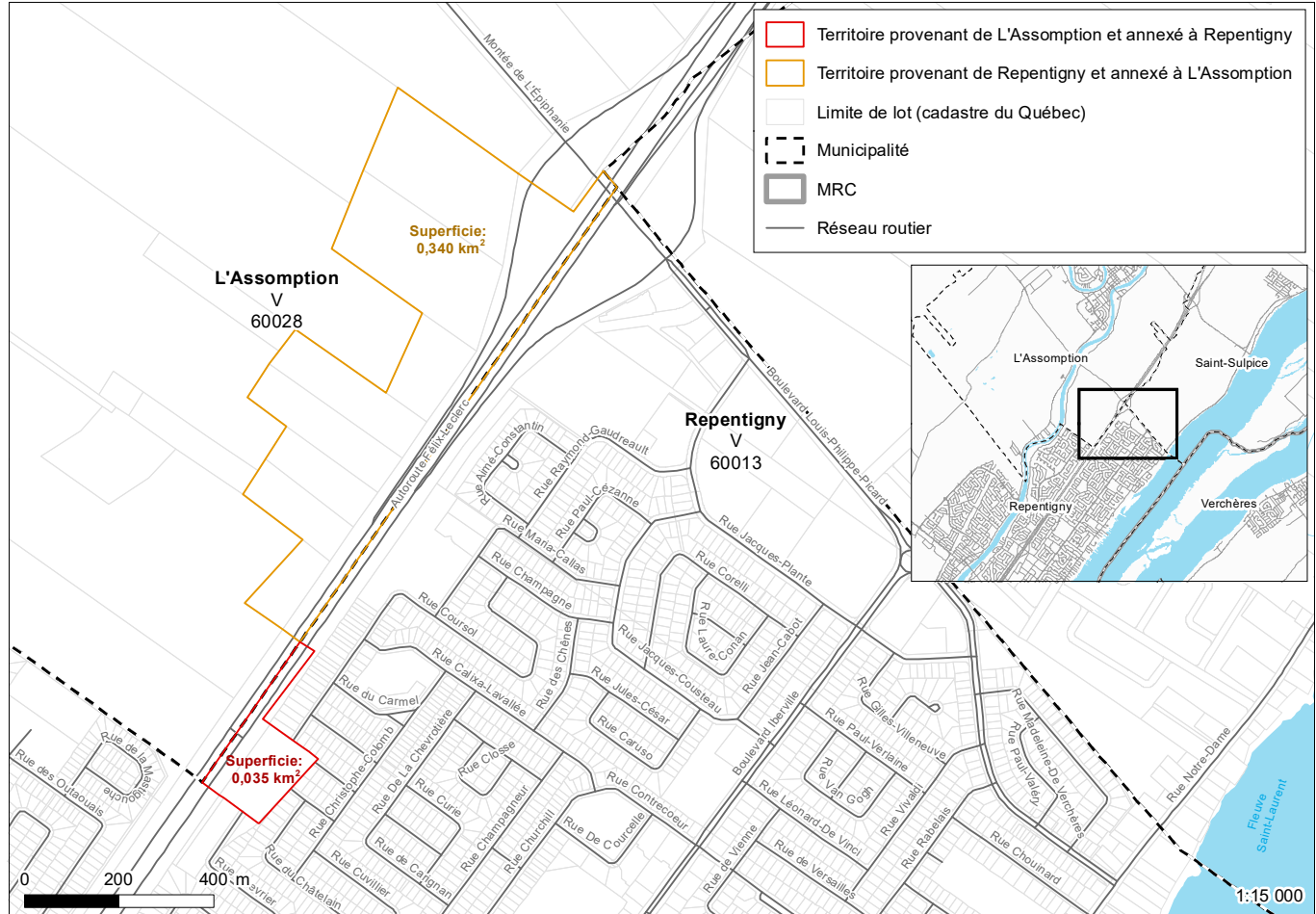
#### ► Modification du toponyme du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Le toponyme du centre de services scolaire francophone de la **Seigneurie-des-Mille-Îles** (851) est remplacé par celui de **Mille-Îles**. Son code géographique ainsi que sa délimitation restent inchangés. Cette modification est entrée en vigueur le 17 avril 2021 conformément au décret 499-2021 paru dans le numéro 14 de la *Gazette officielle du Québec* (partie 2, page 1746).

# Annexe cartographique – Modifications aux municipalités

Carte 1

Nouvelle situation de Repentigny (60013) et de L'Assomption (60028) à la suite des annexions partielles du 6 mai 2023



## Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). « Mai 2023 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-5. [[statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-mai-2023.pdf](https://statistique.quebec.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-mai-2023.pdf)].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Maxime Keith

Direction de la gestion des données et de l'accès pour la recherche :

Sophie Balmayer

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : [cid@stat.gouv.qc.ca](mailto:cid@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2023  
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](https://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)